



Stress Assistance

Un psychologue présent pour vous

Depuis 2008, la MSA de Picardie a mis en place ce dispositif de soutien psychologique pour ses ADHÉRENTS ACTIFS, assurés en maladie.

Ce dispositif **gratuit** vous assure de sa **confidentialité** et vous permet de recevoir au maximum **5 prises en charge par an** (à hauteur de 60 €/séance) pour des consultations avec un psychologue conventionné avec la MSA de Picardie.



santé
famille
retraite
services

Comment ça marche ?



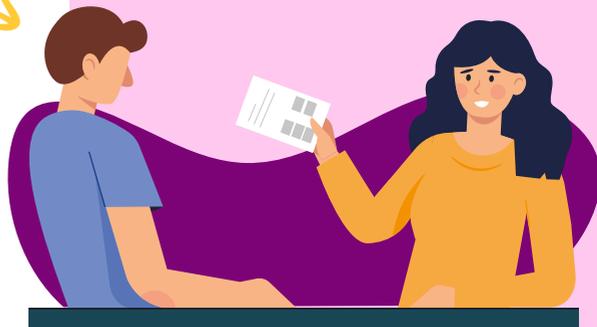
Contactez le service Santé
Sécurité au Travail de la MSA
de Picardie : 03.23.23.65.51
ou
stressassistance.blf@picardie.msa.fr



La secrétaire en charge du
dispositif vous explique son
fonctionnement.



Dans un premier temps, 2
bons de prise en charge vous
seront adressés puis les 3
derniers à votre demande.
Vous choisissez vous même
le psychologue conventionné
dans la liste jointe.



Donnez vos bons lors de vos
consultations.

Le psychologue se charge de
transmettre les bons à la MSA
de Picardie pour le règlement
des consultations.



***Vous n'avez pas de
frais à avancer.***